

Les familles migrantes sans-abri en Île-de-France

Séminaire Moscou

Pierre Eloy

Doctorant en démographie

Centre de recherche de l'Institut de Démographie de l'Université Paris 1

Institut national des études démographiques (UR 8)

Observatoire social de la DASES

Plan de la présentation

- I. Introduction
 - 1. Rappel des enquêtes auprès des sans-domicile
 - 2. Méthodologie

- II. Des familles parmi les sans-abri : un profil atypique?
 - 1. Quelques éléments de définition
 - 2. Les familles sans-abri : une population hétérogène
 - 3. Une population étrangère aux parcours migratoires et à l'installation en France différenciés

- III. Des familles sans solution d'hébergement : un sans-abrisme institutionnel?
 - 1. Un capital social plus important: un risque moindre d'être sans-abri
 - 2. De la saturation des dispositifs à la sélection des publics

- IV. Conclusion

Introduction : contexte

Entre 2011 et 2012 : augmentation de plus de 50 % du nombre de familles ayant recours au Samusocial de Paris

15% de nuitées concernaient des familles en 1999

83% en 2012

Selon l'enquête Enfams : environ 10 280 familles sont sans logement en Île-de-France en 2013 dont 91% sont d'origine étrangère (Guyavarch, Garcin, 2014)

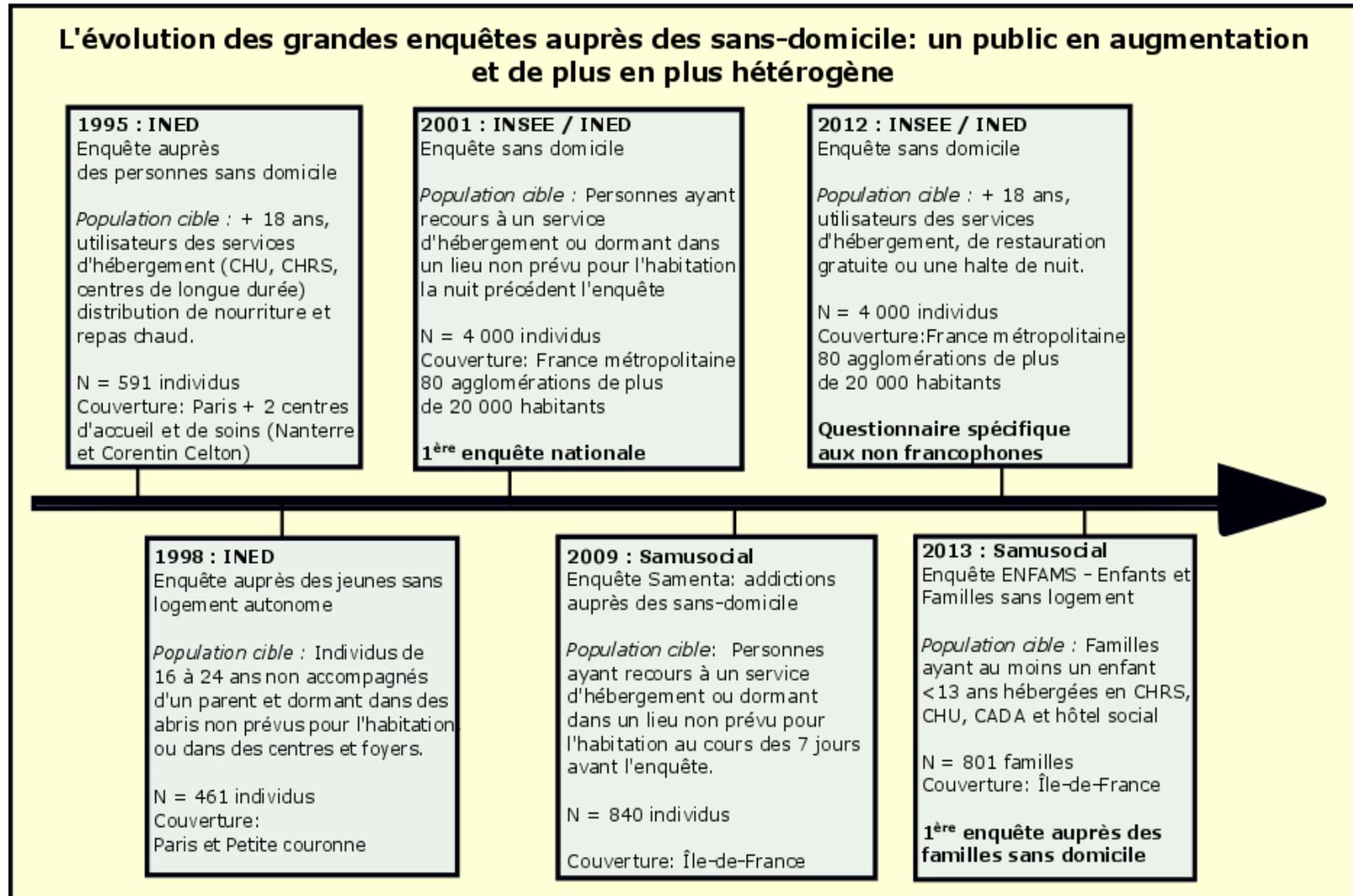
La forte concentration de familles issues de l'immigration ne peut être uniquement expliquée par leur ressources.

La saturation des dispositifs d'hébergement d'urgence a provoqué, depuis 2011, une forte augmentation des refus d'hébergement aux familles sollicitant le Samusocial

Les familles ont une probabilité moins élevée d'être sans-abri par rapport au public isolé, du fait de la présence d'enfants .

Si les premières études montraient que les risques de sans-abrisme étaient liés avant tout à la violence ou les conflits conjugaux (Marpsat, 1999), la diversification des profils depuis la fin des années 1990 (féminisation et augmentation du nombre de personnes issues de la migration), corrélée à l'augmentation du nombre de familles dans les dispositifs d'hébergement a diversifié la population sans abri.

Introduction : les grandes enquêtes auprès des sans-domicile



Introduction : Problématique et méthodologie

Quels sont les principaux facteurs entraînant un épisode sans-abri pour les familles hébergées au Samusocial de Paris?

Hypothèse principale : Si dans les années 1990, la présence de personnes à la rue avec enfants était liée à des ruptures d'hébergement brutales, la diversification de la population, couplée à la saturation des dispositifs d'urgence, a entraîné de nouvelles formes de sans-abrisme, dont une partie institutionnelle.

Méthodologie:

Enquête Enfams : réalisée par le Samusocial en 2013 auprès de **801 familles hébergées** en Centre d'hébergement d'urgence (CHU), Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), Centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA), hôtels sociaux. Questionnaire à destination des femmes (dans la mesure du possible).

Mesure des épisodes de sans-abrisme à partir de **données rétrospectives** : d'un état transitoire et de plus ou moins courte durée.

Limites de l'étude : familles sans abri absentes des dispositifs d'hébergement (bidonvilles, squat, logement transitoire, etc.)

Des familles parmi les sans-abri : un profil atypique ?

1. Éléments de définition

La famille dans l'enquête Enfams :

« Au moins un enfant de moins de 13 ans, en excluant les femmes enceintes de plus de trois mois si elles n'avaient pas un enfant déjà né et âgé de moins de 13 ans » (Guyavarch et al., 2013)

Limites: une notion de famille trop restrictive, et définit selon les normes de l'institution

Des familles parmi les sans-abri : un profil atypique ?

1. Éléments de définition

Sans-abri, sans-domicile : les limites des catégories usuelles

Sans-domicile : « les personnes qui dorment dans la rue ou dans des abris de fortune, ou bien prises en charge par des organismes proposant pour quelques jours ou quelques mois un hébergement gratuit (ou à faible participation) dans des centres collectifs, des chambres d'hôtel ou des appartements ordinaires. » Une personne est donc définie comme sans-domicile si elle a passé la nuit précédant l'enquête dans un lieu non prévu pour l'habitation ou dans un service d'hébergement gratuit (Brousse, 2006).

Sans-abri : personne dormant « habituellement dans un lieu non prévu pour l'habitation au moment de l'enquête » (Briant, Donzeau, 2011).

Une mesure des sans-domicile ou sans-abri en fonction du lieu où la personne a passé la nuit précédant l'enquête : difficultés à capter une population dont les épisodes de sans-abrisme sont de plus courtes durées.

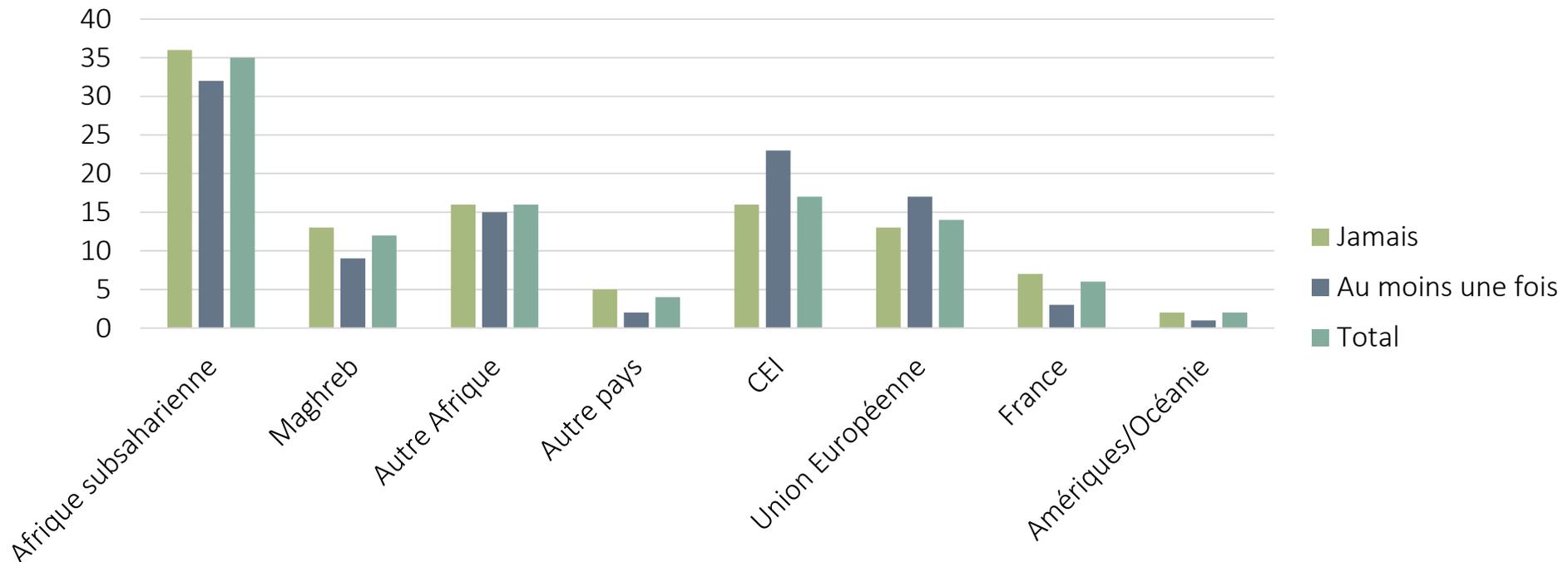
Des familles parmi les sans-abri : un profil atypique ?

2. Les familles sans-abri : une population hétérogène

Au moins 21% des familles ont connu une expérience de sans-abrisme depuis le début de la période sans-domicile dont 13% ont dormi dans un espace public (rue, jardin, gare, etc.)

Près de 93% des familles ayant connu un épisode sans-abri sont d'origine étrangère

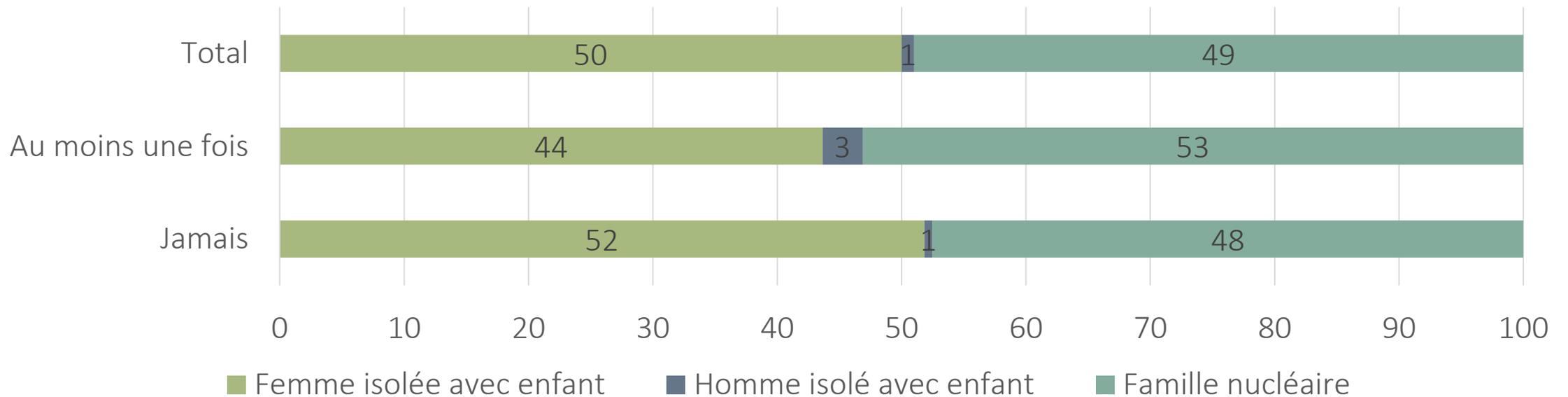
Plus de 30 % de familles ayant connu un épisode sans-abri en provenance d'Afrique subsaharienne, mais un risque plus important de sans-abrisme pour les ressortissant de l'UE et de la CEI



Des familles parmi les sans-abri : un profil atypique ?

2. Les familles sans-abri : une population hétérogène

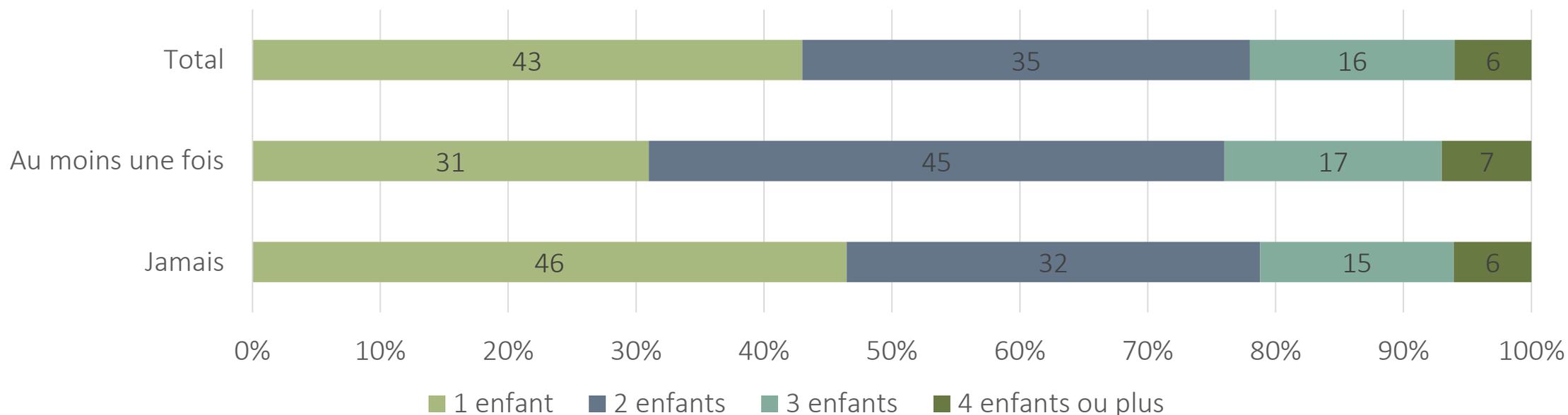
Une part de familles nucléaires plus importante parmi celles ayant connu un épisode de sans-abrisme



Des familles parmi les sans-abri : un profil atypique ?

2. Les familles sans-abri : une population hétérogène

Des fratries plus nombreuses pour les familles ayant connu au moins un épisode de sans-abrisme



Des familles parmi les sans-abri : un profil atypique ?

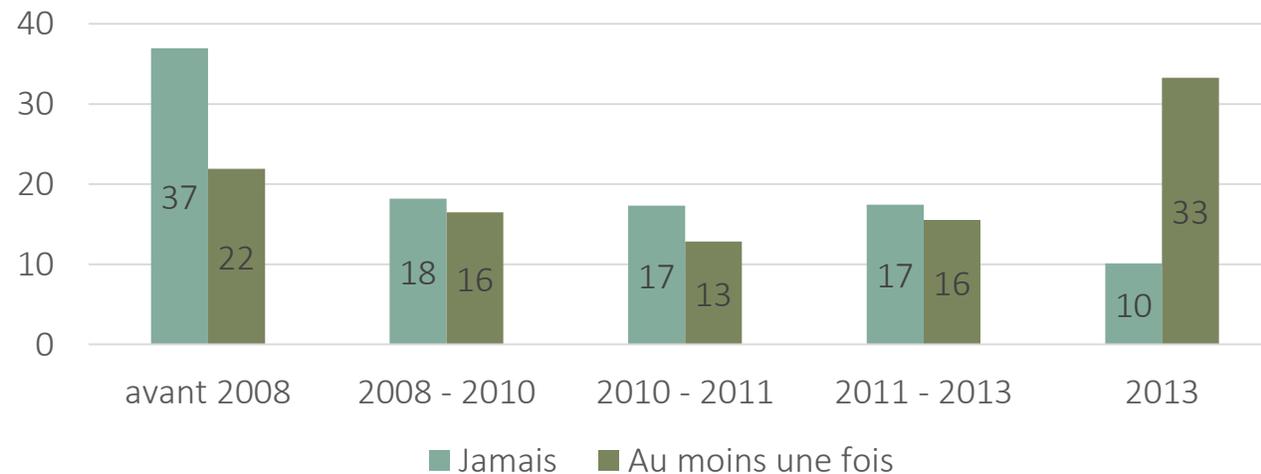
3. Une population étrangère aux parcours migratoires et à l'installation en France différenciés

Les familles sans abri à un moment donné dans leurs parcours résidentiels ont des trajectoires migratoires différenciées :

Elles sont dans des situations administratives ne permettant pas une sortie vers l'hébergement d'insertion ou le logement de droit commun : 42 % sont sans-papiers et 28% en voie de régularisation.

Près de 50% sont primo-arrivantes et ont vécu dans 1 pays ou plus avant leur arrivée en France.

Un tiers de familles ayant connu un épisode sans abri sont arrivées dans le courant de l'année 2013

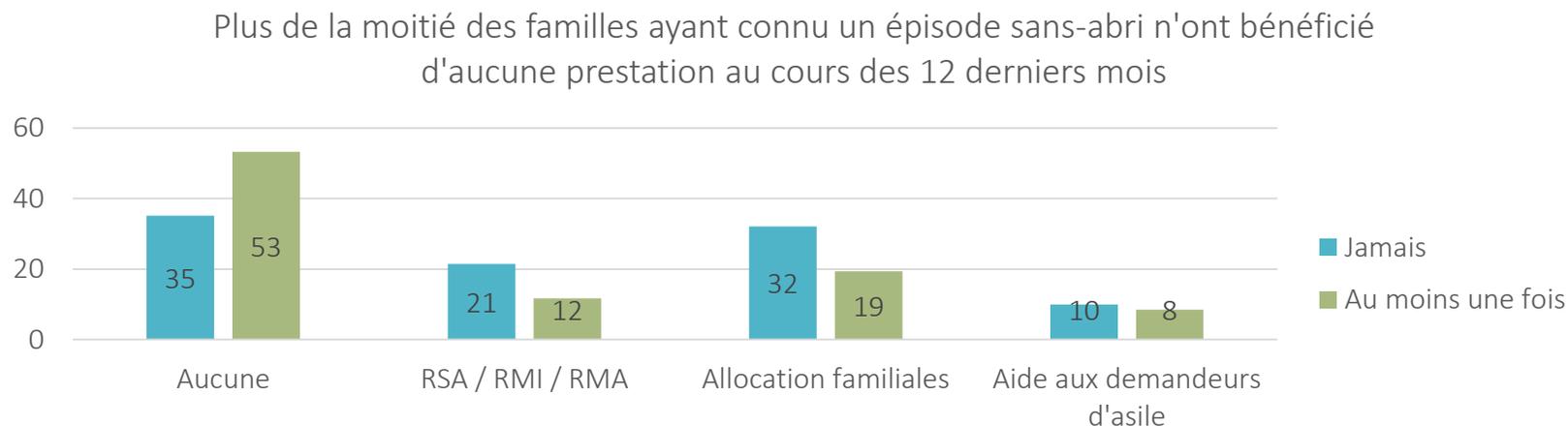


Des familles parmi les sans-abri : un profil atypique ?

3. Une population étrangère aux parcours migratoires et à l'installation en France différenciés

Des migration récentes limitant le recours aux prestations sociales :

36% des familles ayant connu un épisode sans-abri n'ont aucun revenu contre 19% pour les autres familles



L'importance des réseaux de connaissances mobilisables à l'arrivée en France : 42% déclarent ne connaître aucun tiers à leur arrivée en France, aide potentielle pour un hébergement.

L'hébergement chez des tiers se fait selon des règles de cohabitation stricte et comporte des risques d'expulsion élevés : 27% des familles se retrouvent sans-domicile suite à une expulsion de chez des tiers.

Des familles sans solution
d'hébergement :
un sans-abrisme
institutionnel?

Des familles sans solution d'hébergement : un sans-abrisme institutionnel?

Probabilité d'avoir connu un épisode de sans-abrisme avec enfants							
Variables	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Effectifs Expériences
	Odds ratio	p	Odds ratio	p	Odds ratio	p	
Nombre d'enfants vivant avec l'enquêté (Réf = 1 enfant)							50
2 enfants	1,910	*	2,300	**	2,284	**	71
3 enfants et +	1,789	*	2,048	*	2,040	*	39
Niveau de revenu mensuel (Réf = < 500 €)							59
Plus de 500 €	0,446	*	0,498	*	0,525	*	62
Aucun revenu	1,720	*	1,222	ns	1,277	ns	40
Région de naissance (Réf = Afrique subsaharienne)							53
CEI			1,058	ns	0,947	ns	20
UE			2,431	*	2,233	*	25
Autres pays			0,863	ns	0,848	ns	38
Autres pays d'Afrique			1,225	ns	1,098	ns	23
Année d'arrivée en France (Réf = avant 2010)							54
2010 - 2013			1,021	ns	0,990	ns	46
2012 - 2013			3,799	***	3,637	***	62
Nombre de personnes connues à l'arrivée en France (Réf = 2 ou plus)							67
1 tiers					1,079	ns	52
Aucune					1,438	*	42
% de paires concordantes	0,591		0,651		0,684		161

Des familles sans solution d'hébergement : un sans-abrisme institutionnel?

- Un capital social et économique plus important: un risque moindre d'être sans-abri
- L'activation du réseau de connaissance à l'arrivée en France, une fonction de *sas* (contraint ou non), dans l'attente d'une prise en charge au Samusocial.
- Des réseaux de connaissances ne permettant pas la mise à l'abri : le cas des populations roms de Roumanie et Bulgarie.
- Si le capital social permet à certaines familles de mobiliser un réseau *a posteriori*, d'autres peuvent utiliser des ressources économiques et passer la nuit dans le parc hôtelier privé.
- Phénomène de « disqualification sociale » pour certaines familles ne pouvant pas mobiliser de ressources sociale ou économique.

Des familles sans solution d'hébergement : un sans-abrisme institutionnel?

De la saturation des dispositifs à la sélection des publics:

Des voies de recours à l'hébergement différenciées selon le statut administratif:

Des délais d'attente de plus en plus long pour les demandeurs d'asile, impactant la prise en charge des autres publics dans le parc d'hébergement d'urgence

Une sortie de l'hébergement d'urgence vers l'hébergement d'insertion ou le logement de droit commun rendue impossible pour les familles sans-papiers

Une prise en charge au Samusocial soumis à un certain nombres de critères :

Un hébergement conditionné à la taille de la famille : 92% des chambres d'hôtels sociaux de Paris ont une capacité de trois personnes maximum.

Une priorisation des familles selon leur « ancrage territoriale » : le statut administratif, l'origine géographique, le réseau de connaissance, le suivi social, etc.

La prise en charge à « titre humanitaire » dernière voie de recours pour les familles aux critères de vulnérabilité élevés.

Conclusion

Une probabilité d'être sans-abri plus faible pour les familles par rapport aux isolés, mais de fortes disparités au sein de cette population selon:

Le profil socio-démographique : pays d'origine, taille de la famille, âge des enfants, etc.

Le capital culturel, social et économique : mobilisation du réseau de connaissance, sollicitation de réseau de compatriotes, etc.

Impact important de la saturation des dispositifs d'hébergement d'urgence, entraînant des délais d'entrée dans le dispositif plus long.

Une captation lente de dispositifs alternatifs permettant la sortie des familles vers le logement de droit commun.

Face à la saturation des dispositifs et à la mise en place de critères permettant l'accès aux dispositifs d'urgence : à critères de vulnérabilité égale, quels sont les arbitrages menés par les acteurs institutionnels?

Merci de votre attention

Pierre.eloy@univ-paris1.fr